

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ EN RÉGION
BRETAGNE





L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Reconquérir la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité (AFB), établissement public du ministère en charge de l'Environnement, a été créée au 1^{er} janvier 2017 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. L'AFB a pour objectifs d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité aquatique, terrestre et marine en métropole et dans les Outre-mer.

Un ancrage territorial fort

Forte de l'expertise et des savoir-faire de ses 1 300 agents présents sur plus de 100 sites répartis en métropole et dans les Outre-mer, l'Agence se place au cœur des réseaux d'acteurs de la biodiversité. Elle soutient et crée des synergies avec les collectivités, les socio-professionnels, les associations, les citoyens, au service des politiques publiques. Parmi ses équipes, 600 inspecteurs de l'environnement exercent des missions de police visant à contrôler le bon respect des réglementations.

6 GRANDES MISSIONS

- > Appuyer les politiques publiques
- > Connaître et comprendre l'état et le fonctionnement des écosystèmes
- > Contrôler et prévenir les atteintes à l'eau et à la biodiversité
- > Gérer et restaurer les espaces protégés
- > Apporter un appui aux acteurs de la biodiversité et aux acteurs socio-professionnels
- > Mobiliser et sensibiliser les concitoyens

LA BIODIVERSITÉ, TOUS VIVANTS !

La biodiversité, c'est l'ensemble du tissu vivant de la planète (écosystèmes, gènes, espèces, milieux) et ce qui les relie. Les services rendus par la biodiversité sont multiples comme la production alimentaire, la santé (production de médicaments), l'industrie, la recherche scientifique, le tourisme... Malgré quelques progrès ponctuels, la biodiversité va mal et subit de multiples pressions : destruction, pollution, surexploitations d'espèces, auxquelles s'ajoutent les dérèglements climatiques. La biodiversité est une ressource naturelle essentielle au quotidien et au devenir des sociétés humaines.

L'AGENCE EN BRETAGNE

L'Agence française pour la biodiversité comprend 3 entités territoriales, complémentaires pour protéger les milieux aquatiques, marins et terrestres en Bretagne.

La direction interrégionale Bretagne – Pays de la Loire comprend 75 agents répartis sur les deux régions avec :

- un siège à Cesson-Sévigné (35 - Ille-et-Vilaine) regroupant la direction, les services administratifs et les services techniques interrégionaux (connaissance, police, appui aux politiques) ;
- 4 services départementaux en Bretagne ;
- l'Unité spécialisée migrateurs basée à Ploërmel et à Nantes.

En mer, le **Parc naturel marin d'Iroise** protège 3500 km² de surface maritime. Son siège est au Conquet dans le Finistère avec une antenne à Douarnenez.

L'antenne de façade maritime Atlantique couvre toute la façade maritime, qui s'étend de la baie du Mont Saint-Michel à la frontière espagnole. Son siège est situé en Pays de la Loire, à Nantes, avec une représentation à Brest au pôle national de l'AFB.

La Bretagne accueille également des pôles ou des entités d'envergure nationale de l'AFB :

- un pôle national ;
- un pôle d'études et de recherche (R&D) à Rennes ;
- une cellule de l'UMS Patrinat à la station marine de Dinard.

LE PÔLE NATIONAL DE BREST

L'AFB comprend 3 pôles nationaux : Brest, Vincennes et Montpellier. De par son ancrage dans cette métropole maritime, le pôle de Brest comprend une composante marine forte, avec la présence d'un département dédié au milieu marin, dont dépendent les antennes maritimes de façade et un département des parcs naturels marins, venant en appui aux 9 parcs naturels marins répartis sur l'ensemble des eaux françaises en métropole et Outre-mer, ainsi que le sanctuaire Agoa. Le pôle de Brest comprend aussi des missions transversales aux 3 pôles nationaux de l'AFB : secrétariat général, communication, géomatique, relations européennes et internationales, etc.



LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Une identité marquée

La région Bretagne présente une très grande diversité d'espaces et de milieux. Cette diversité, due à sa géologie très hétérogène et à la forte influence maritime, imprègne l'identité de la région :

- > **UNE FAÇADE LITTORALE DE 2730 KM²**
et des côtes variées et découpées : falaises, côtes rocheuses, plages et baies
- > **DE TRÈS NOMBREUX ÎLES ET ÎLOTS**
- > **UNE BRETAGNE MARQUÉE À L'OUEST PAR LES RELIEFS**
des Monts d'Arrée et des montagnes noires,
ET À L'EST, PAR LES BASSES TERRES

Les terres agricoles dominent les forêts, les espaces semi-naturels et les terres artificialisées. Les écosystèmes peu influencés par l'homme diminuent. Pour préserver cette variété de paysages et l'environnement, des centaines de sites sont protégés : parcs naturels régionaux, parc naturel marin, réserves naturelles nationales, sites du Conservatoire du littoral...



Une région dynamique

La démographie est dynamique en Bretagne (100 000 habitants supplémentaires en 5 ans) et la population est surtout répartie dans les pôles urbains. Les principaux secteurs d'activités sont le secteur tertiaire, le secteur primaire et les industries agro-alimentaires. Les produits agricoles et alimentaires qui sont au cœur des échanges commerciaux. La pêche connaît une croissance de la production et de la commercialisation. Ces activités reposent sur une utilisation accrue des ressources naturelles.

Les pressions et les enjeux environnementaux ne sont pas les mêmes sur le littoral, la Bretagne intérieure



et les métropoles. La région connaît quatre enjeux environnementaux majeurs :

- la raréfaction des ressources ;
- le changement climatique ;
- la perte accélérée de la biodiversité ;
- la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Pour une bonne qualité de l'eau

La Bretagne s'est engagée de longue date dans la reconquête du bon état des eaux. Tous les types d'eau sont concernés : eau de surface, nappes souterraines, eaux des estuaires et côtières. Différents types de gestion ont été mis en place, global ou local :

- le bassin Loire - Bretagne est l'un des 6 territoires gérant les masses d'eau en France. Il est doté d'un Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) qui définit les grandes orientations pour atteindre le bon état des eaux ;
- 100 % du territoire breton est couvert par 21 Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). À ce titre, la couverture totale de la Bretagne par des SAGE – outils de planification particulièrement efficaces – est remarquable.

La pluviométrie importante et le sous-sol faiblement perméable font que les cours d'eau ont souvent de petits bassins versants, qui prennent pour la plupart leur source dans la région et se jettent dans la mer. Les fleuves côtiers hébergent des populations très riches d'espèces patrimoniales (poissons migrateurs particulièrement, amphibiens, mollusques...). À ce titre, la Bretagne jouit d'une forte responsabilité vis-à-vis de la protection de ces espèces, notamment l'anguille, le saumon, l'alose...

Les zones humides, malgré leur régression, restent une richesse pour la région.



Une région maritime par excellence

La mer fait partie intégrante de l'identité et des paysages bretons. Le premier parc naturel marin français, le Parc naturel marin d'Iroise, a été créé en 2007 à la pointe bretonne.

En Bretagne vivent :

- > **28 % DES ESPÈCES MÉTROPOLITAINES DE MAMMIFÈRES MARINS**
- > **77 % DES ESPÈCES MÉTROPOLITAINES D'OISEAUX MARINS NICHEURS**
- > **ENTRE 3 000 ET 5 000 ESPÈCES MARINES D'INVERTÉBRÉS**
- > **640 MACRO-ALGUES MARINES**

Outre la biodiversité marine remarquable, le littoral est très varié : falaises, plages de sable et de galets, vasières. La variété des paysages, associée à l'accès difficile de certains sites pendant une bonne partie de l'année, explique pourquoi cette mer constitue une zone refuge pour de nombreuses espèces. Certaines d'entre elles sont protégées comme le phoque gris, le grand dauphin, la sterne...



Les vastes champs d'algues, les tombants rocheux des côtes et les baies peu profondes constituent autant de nurseries et de nourriceries pour les espèces marines. La présence de nombreuses populations de mammifères marins et d'oiseaux de mer témoigne de façon spectaculaire de l'importance de cet espace.

Les îles et îlots façonnent également l'identité de la Bretagne. Ce sont des milieux fragiles, qui nécessitent une gestion atypique où il faut être économe des ressources par nécessité. Ils sont remarquables pour leur faune, notamment les oiseaux marins nicheurs, leur végétation, leur géologie et leurs paysages.



LES ACTIONS PHARES EN BRETAGNE

Appuyer les politiques publiques

Les équipes de l'Agence contribuent à la mise en œuvre des directives européennes et des stratégies nationales. Le pôle national de Brest, le Parc naturel marin d'Iroise et l'antenne maritime de façade contribuent à la mise en œuvre de la directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM), la directive cadre planification de l'espace maritime (DCPEM), les directives Natura 2000 ainsi que la stratégie nationale biodiversité et la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées.

La direction interrégionale Bretagne-Pays de la Loire vient en appui à la mise en œuvre des politiques au niveau du grand bassin hydrographique Loire-Bretagne. Elle accompagne à l'échelle régionale et locale l'élaboration et la mise en œuvre de documents cadre ou projets (Schémas d'aménagement et de gestion des Eaux, contrats territoriaux milieux aquatiques...) de la directive cadre sur l'eau (DCE).

Connaître la biodiversité

Les agents de la direction interrégionale participent à la connaissance des milieux aquatiques et humides au travers d'observatoires, d'inventaires piscicoles, de protocoles nationaux (Échantillonnage Poissons, hydromorphologie, Observatoire national des étiages - ONDE, Information sur la continuité écologique - ICE...) et des partenariats de recherche avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologie pour l'environnement et l'agriculture) et l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques).

Ces missions permettent d'évaluer la qualité des milieux, l'état de conservation des espèces présentes et l'apparition d'espèces allochtones (espèces exotiques envahissantes). Ces actions de connaissance servent également à orienter les politiques régionales de protection de la biodiversité et de rendre compte à l'Europe de l'état écologique des eaux de surface de la région et des pressions qui s'exercent sur ces milieux pour la directive cadre sur l'eau.



FORMER ET ACCOMPAGNER

Les agents de la direction interrégionale apportent un appui technique sur les projets de restauration menés par des partenaires sur la morphologie des cours d'eau, sur la continuité écologique ou les zones humides en organisant des journées techniques afin de diffuser les protocoles et méthodes disponibles pour dimensionner et mener les projets de restauration les plus adaptés aux enjeux de notre territoire. Chaque année, environ 150 personnes participent à ces journées techniques organisées par l'AFB.



En mer, le Parc naturel marin d'Iroise a initié avec ses partenaires scientifiques plusieurs programmes d'étude pour mieux connaître, et ainsi protéger, les espèces et habitats de son périmètre. Ainsi, le champ d'algues molénais, l'un des plus importants d'Europe de par sa surface et sa richesse, fait l'objet d'un suivi pour mieux connaître son fonctionnement. Il s'agit en particulier de vérifier si les règles d'exploitation des algues mises en place sont efficaces pour la protection de la biodiversité et la gestion de la ressource.

Le Parc cherche à mieux comprendre l'utilisation de l'archipel de Molène par un groupe côtier de grands dauphins. La connaissance du domaine vital de cette espèce est en effet essentielle pour permettre de mettre en place des mesures de protection efficaces.

L'antenne maritime de façade apporte un appui aux programmes d'acquisition de connaissances en particulier sur le site Natura 2000.



© Maïna Besnier-Maugard / AFB

2 PÔLES DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE NATIONAUX EN BRETAGNE

L'Unité mixte de service Patrimoine Naturel, dite PatriNat, est basée à Dinard à la Station marine du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). PatriNat est placée sous la tutelle de l'AFB, du Centre national de recherche scientifique (CNRS) et du MNHN. L'équipe est composée de spécialistes en biologie et écologie marine.

Le pôle Recherche et développement de l'AFB, de l'INRA, d'Agrocampus Ouest et de l'UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour) est dédiée à la gestion des migrateurs amphihalins dans leur environnement. Il mène des recherches appliquées pour appuyer la gestion et la conservation des poissons migrateurs et des impacts qu'ils subissent. Ces espèces patrimoniales sont pour la plupart en danger d'extinction. Le siège du pôle est situé à Rennes et des observatoires long terme suivent ces espèces sur le Scorff (Morbihan), mais aussi sur l'Oir (Manche), la Bresle (Seine-Maritime/Somme) et la Nivelle (Pyrénées-Atlantiques).

L'AFB AU CHEVET DES COURS D'EAU

Quelles espèces de poissons dans les cours d'eau de Bretagne ? Sont-elles en bonne santé ?
Pour répondre à ces questions, la direction interrégionale Bretagne – Pays de la Loire suit régulièrement l'état des populations de poissons au moyen de pêches électriques. Cette technique consiste à introduire un courant de faible intensité dans l'eau afin de capturer les poissons avec un minimum d'impact. Les poissons sont comptés, mesurés, analysés et remis vivants dans leur milieu naturel. Ces résultats permettent de dresser des cartes de la répartition des espèces sur le territoire et de calculer un indicateur de l'état de santé des cours d'eau (l'indice poissons rivière).

Comment se portent les populations de poissons en Bretagne ?

Cela dépend des espèces. Par exemple la population de truites est plutôt en bonne santé et stable dans le temps. Par contre, l'anguille, très abondante autrefois, est aujourd'hui en grand déclin en raison des barrages, de sa surpêche et d'autres perturbations.



© Pierre-Marie Chapon / AFB

Veiller au respect de la réglementation

Contrôler et prévenir les atteintes à l'eau et à la biodiversité

L'activité de contrôle vise à faire cesser les infractions et à obtenir la restauration des milieux touchés. Ces actions sont menées en coordination étroite avec les différents Parquets, et les autres services de l'État en région ou département.

En direction interrégionale, les inspecteurs de l'environnement concentrent les contrôles sur les enjeux principaux pour la biodiversité : la lutte contre les pollutions diffuses par les phytosanitaires et par les nitrates, la protection des zones humides et la continuité écologique, notamment l'équipement et l'entretien des dispositifs pour le franchissement des espèces. Les contrôles concernent aussi les travaux en cours d'eau et les mesures de la séquence « Éviter – Réduire – Compenser » dans le domaine de l'eau et des espèces protégées.

En mer, les inspecteurs de l'environnement du Parc naturel marin d'Iroise assurent des contrôles de police de l'environnement, police des pêches, police de la navigation et police des biens culturels, sur les épaves notamment. Ils participent à l'action de l'État en mer sur son territoire. Les actions de police administrative ou judiciaire sont orientées sur les activités ayant un impact potentiel sur l'environnement marin.

Avis techniques

La direction interrégionale, l'antenne maritime de façade et le Parc naturel marin assurent un appui technique auprès des services instructeurs de l'État (Direction départementale des territoires et de la Mer – DDTM – et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement – DREAL), notamment pour l'instruction des autorisations des projets sur les milieux naturels, en vérifiant la prise en compte des mesures d'évitement, de réduction et de compensation. La prise en compte de la continuité écologique constitue un enjeu majeur pour la direction interrégionale.

LES AVIS CONFORMES

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise, comme l'ensemble des parcs naturels marins, a la possibilité d'émettre des avis dits conformes sur les activités soumises à autorisation susceptibles d'altérer notablement le milieu marin. Ces avis, s'ils sont négatifs, doivent être suivis par les services instructeurs.





© Nicolas Job

Gérer et restaurer les espaces protégés

Le Parc naturel marin d'Iroise fait partie de l'AFB. Cette aire marine protégée a pour objectifs de connaître et protéger le milieu marin et contribuer au développement durable des activités maritimes. Sa gouvernance est assurée par un conseil de gestion, instance locale composée de 49 membres représentant les différents acteurs locaux de la mer.

Le Parc travaille avec les acteurs du territoire et notamment les gestionnaires ou les propriétaires d'autres espaces protégés : Parc naturel régional d'Armorique, Conservatoire du littoral, collectivités.

Le Parc naturel marin assure également depuis 2016 la gestion de la Réserve naturelle nationale d'Iroise et lance en 2019 l'étude de son extension. Le Parc fait l'objet de plusieurs reconnaissances internationales pour la qualité de son environnement et de sa gestion, comme l'inscription sur la liste verte UICN ou le label *Man and biosphere* de l'Unesco.

L'antenne maritime est l'opérateur et l'animateur direct de plusieurs sites Natura 2000 en mer ou en partenariat avec les acteurs locaux. Elle contribue également à l'appui à la gestion des aires marines protégées de la façade Atlantique par un soutien financier de certaines actions de gestion et d'animation. L'antenne anime également le réseau de gestionnaires d'aires marines protégées à l'échelle de la façade maritime. Pour cela, elle organise des rencontres annuelles et produit des outils d'aide à la gestion (boîtes à outils, guides...).



© Virginie Gervais / AFB



© Virginie Gervois / AFB

Apporter un appui aux acteurs de la biodiversité et aux acteurs socio-professionnels

La direction interrégionale porte et coordonne en région Bretagne les projets de l'AFB. En lien avec les acteurs locaux, elle soutient également la définition et la mise en œuvre de projets concertés en faveur de la biodiversité notamment par le biais de contributions techniques.

En mer, le Parc naturel marin accompagne les acteurs économiques, notamment pour les aider à se tourner vers des pratiques plus durables. Le Parc entretient un partenariat privilégié avec les pêcheurs qui travaillent en Iroise, avec des actions telles que la formation à la lutte contre les pollutions marines, l'amélioration des connaissances sur les interactions entre pêcheurs et espèces protégées ou la valorisation des signataires de la charte « pêcheurs partenaires ». Le Parc soutient également les activités aquacoles, les gestionnaires des ports avec la mise en œuvre d'une charte « partenaire port propre » ou les actions en faveur d'un tourisme durable, valorisant le patrimoine naturel et culturel de l'Iroise.

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Un ABC permet à une collectivité locale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel : en plus d'inventaires naturalistes, la démarche inclut la sensibilisation et la mobilisation des élus et citoyens et la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité. Début 2019, l'Agence soutient 117 communes de Bretagne qui réalisent leur atlas de la biodiversité communale (soit au niveau communal soit au niveau de l'intercommunalité) : Brest Métropole, Lorient Agglomération, les communes de Concarneau, Saint-Lunaire, Saint-Aubin-du-Cormier, Lannion-Trégor Communauté, le Parc naturel régional du golfe du Morbihan.



Mobiliser et sensibiliser les concitoyens

La direction interrégionale soutient ou conduit des actions de communication et sensibilisation. Ses agents peuvent intervenir dans des colloques ou des formations, mener des opérations de presse locales, mobiliser ou sensibiliser, à travers des opérations ciblées, les institutionnels, comme les procureurs, les partenaires et le grand public.

Le Parc marin d'Iroise mène de nombreuses actions de sensibilisation auprès des usagers professionnels et de loisirs. Les agents du Parc interviennent dans les écoles avec le programme pédagogique « Les p'tits mousses de l'Iroise ».

Des animations estivales sont proposées sur les liaisons vers les îles de Sein, Ouessant et Molène pour sensibiliser à la richesse et à la protection de la biodiversité marines.

En septembre, le Parc ouvre ses portes au grand public lors des Journées du patrimoine avec des sorties en mer. Les professionnels signataires des différentes chartes sont formés et sensibilisés afin de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement.

L'antenne maritime de façade contribue aux projets de sensibilisation des plaisanciers et pratiquants de sports sur les bonnes pratiques en mer.



© Morgane Thibaut-Lavaur / AFB

VERS LA CRÉATION DE L'AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ

Un projet d'agence régionale de la biodiversité a été initié par la région Bretagne et l'AFB en 2017, en partenariat étroit avec les autres acteurs du territoire (services de l'État, départements, Agence de l'eau, associations...). Annoncée pour janvier 2020, cette agence bretonne de la biodiversité (ABB) aura pour vocation de renforcer les actions de connaissance et de protection de la biodiversité et de mobiliser les acteurs régionaux. La préfiguration de cette ABB s'appuie sur des projets pilotes : le développement des « territoires engagés pour la nature », la mise en œuvre des atlas de la biodiversité communale, la consolidation du réseau d'aires marines éducatives, des petites aires littorales gérées par des classes primaires bretonnes.



© Marie Hasegoet / AFB

AFB - Pôle de Brest

16 quai de la douane – CS 42932
29229 BREST Cedex 02
+33 2 98 33 87 67

Direction interrégionale Bretagne – Pays de la Loire

84, rue de Rennes
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
+33 2 23 45 06 06

Services départementaux

Côtes-d'Armor
sd22@afbiodiversite.fr

Finistère
sd29@afbiodiversite.fr

Ille-et-Vilaine
sd35@afbiodiversite.fr

Morbihan
sd56@afbiodiversite.fr

Unité Spécialisée
Migrateurs
usm56@afbiodiversite.fr

Antenne de façade maritime Atlantique

1 rue Eugène Varlin
44100 NANTES



Parc naturel marin d'Iroise

La pointe des renards
29217 LE CONQUET Cedex
+ 33 2 98 44 17 00

www.parc-marin-iroise.fr
PNMIroise / @pnm_iroise

UMS PatriNat

Station marine de Dinard, CRESCO-MNHN – 38 rue du Port Blanc
35801 DINARD
www.patrinat.fr

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



www.afbiodiversite.fr

@AFBiodiversite

Agence.francaise.biodiversite

Agence française pour la biodiversité
Site de Vincennes : « Le Nadar », Hall C, 5 square Félix-Nadar – 94300 Vincennes – 01 45 14 36 00